

PATENAUDE, Luce, *Le Labrador à l'heure de la contestation*.
Coll. Centre de recherche en droit public. Les Presses de
l'Université de Montréal, 1972. c.p. 6128, Montréal 101. xviii-434
p. \$9.50.

Jean Provencher

Volume 27, Number 2, septembre 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303273ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303273ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Provencher, J. (1973). Review of [PATENAUDE, Luce, *Le Labrador à l'heure de la contestation*. Coll. Centre de recherche en droit public. Les Presses de l'Université de Montréal, 1972. c.p. 6128, Montréal 101. xviii-434 p. \$9.50.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(2), 292–293.
<https://doi.org/10.7202/303273ar>

PATENAUDE, Luce, *Le Labrador à l'heure de la contestation*. Coll. Centre de recherche en droit public. Les Presses de l'Université de Montréal, 1972. c.p. 6128, Montréal 101. xviii-434 p. \$9.50

Un spécialiste des questions frontalières au Québec avait l'habitude de dire: "Les Québécois sont peut-être le seul peuple au monde à posséder une si pauvre conscience de leurs frontières." Les raisons sont multiples. Peut-être est-ce à cause de l'immensité du territoire? On en aurait donc à revendre! Bien malin est celui qui peut dire "sur le bout des doigts" où commence et où finit le Québec. Forteau, Killinick, Belcher, l'île aux Allumettes, Hull, Highwater? Des noms où pour beaucoup tout est flou. Ce peut être également une combinaison de facteurs politiques et démographiques. "Province" peu peuplée.

Longtemps pleine d'ignorance et d'imprécision, de malentendus et d'indifférence, l'histoire du Labrador est maintenant débroussaillée. Et ce, grâce à nos juristes, à nos spécialistes du droit territorial. D'abord les Dorion et les Brossard; puis Luce Patenaude.

Voilà un an, celle-ci publiait au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal son *Labrador à l'heure de la contestation*. Luce Patenaude étant juriste, il s'agit là bien sûr d'un ouvrage juridique sur le problème du Labrador. Cette thèse de doctorat, mise à jour pour fin de publication, nous présente deux photographies du problème: la position juridique du Québec en 1927 et celle, compte tenu de l'évolution, en 1971. Au sujet de 1927, elle s'attache à étudier le recours en lui-même au Comité judiciaire du Conseil privé de Londres, et non la sentence arbitrale. Elle est dispensée d'étudier la sentence elle-même, puisqu'elle conclut à l'inconstitutionnalité du recours.

La situation serait donc intéressante pour le Québec d'aujourd'hui. Non, car l'adoption de la loi de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949 donne une sanction législative à cette frontière de 1927, corrige tous les vices qui pouvaient entacher cette sentence, devient une loi inattaquable quant à sa forme et quant au droit constitutionnel canadien. De ce fait, elle devient obligatoire pour le Québec. Et l'auteur de conclure: "La récupération du Labrador est maintenant un rêve du passé (. . .)" Non sans blâmer les autorités québécoises de n'avoir pas lutté contre cette sentence. Mais pourquoi n'ont-elles pas lutté justement? Risquons une réponse. Inconscience des frontières doublée des facteurs politiques et démographiques, probablement. Voilà. La boucle est bouclée.

Luce Patenaude nous présente une œuvre importante et très utile pour la compréhension de cette partie de "frontière québécoise". Une argumentation juridique très poussée, comportant de très longs détours, peut lui permettre de conclure qu'elle a vidé l'aspect qu'elle avait choisi d'étudier à l'intérieur de ce problème du Labrador. L'ouvrage n'apporte pas de solutions; d'ailleurs l'auteur le dit elle-même. Mais il complète singulièrement les ouvrages précédents parus en ce domaine.

Sainte-Foy

JEAN PROVENCHER